

Dakar, le 28 NOV. 2007

## LE COORDONNATEUR

//-) Messieurs les Coordonnateurs des  
Projets et Programmes sous Exécution Nationale  
**DAKAR**

**OBJET** : Rapport de l'Atelier de formation en finances publiques

Je vous communique, ci-joint pour attribution, le rapport général élaboré par le Cabinet RANE FINANCE, à l'issue de l'atelier de formation en Finances Publiques qui s'est tenu du 29 octobre au 2 novembre 2007.

Je vous en souhaite bonne réception.

**Le Coordonnateur**  
Ministère de l'Economie et des Finances  
Cellule d'Appui  
à la Mise en Oeuvre  
des Projets  
et Programmes  
CAP  
Direction de la Dette et de l'Investissement  
**Bakary SIGNATE**

**ET DE L'INVESTISSEMENT**

**ATELIER DE FORMATION EN FINANCES  
PUBLIQUES AU PROFIT DES PERSONNELS  
DES PROJETS ET PROGRAMMES SOUS  
EXECUTION NATIONALE**

Hôtel Filaos - Saly Portudal/Mbour  
du 29 Octobre au 02 Novembre 2007

-----  
**RAPPORT GENERAL**

A l'initiative de la Cellule d'Appui à la mise en œuvre des Projets/Programmes (CAP), s'est tenu, du 29 Octobre au 02 Novembre 2007, à l'hôtel Filaos de Saly Portudal/Mbour, un atelier de formation en finances publiques au profit des personnels des projets et programmes sous Exécution Nationale.

Ouvrant les travaux, M. Bakary SIGNATE Coordonnateur de la CAP a d'abord souhaité la bienvenue aux participants. Il s'est ensuite félicité de la présence massive des projets et programmes conviés, ce qui témoigne de l'intérêt accordé aux thématiques de l'atelier. Il a, en outre, souligné la présence des représentants des directions de l'Etat impliquées dans les procédures de dépenses publiques (COF, DCEF, DMTA et DDI).

Enfin, M. SIGNATE a rappelé les objectifs de l'atelier à savoir le renforcement des capacités des personnels des projets et programmes dans les domaines suivants:

- La préparation de la loi de finances ;
- L'exécution des dépenses publiques ;
- La passation des marchés ;
- Le contrôle des dépenses publiques ;



- La comptabilité des matières et
- La gestion du personnel.

Après ces propos liminaires, M. Bakary SIGNATE, Coordonnateur de la CAP et le Cabinet RANE FINANCE ont été désignés respectivement modérateur et rapporteur.

Par la suite, l'agenda proposé par le Cabinet a été examiné et adopté à l'unanimité après amendement.

Monsieur Alassane SECK, Directeur du Cabinet RANE FINANCE a présenté l'équipe de consultants en rappelant les objectifs et les résultats attendus de l'atelier.

Les travaux du premier jour ont porté sur les modules suivants :

- **la préparation de la loi de finances de l'année**

Ce module a permis de passer en revue un certain nombre de points, notamment le cadre juridique de la préparation de la loi de finances, les acteurs intervenant dans le processus ainsi que les techniques de préparation des dépenses de fonctionnement (personnel, dépenses de fonctionnement hors personnel) et d'investissement.

- **les procédures d'exécution des dépenses publiques sur ressources extérieures**

L'accent a été mis sur les procédures et règles de mobilisation des ressources extérieures du Budget Consolidé d'Investissement (BCI), les règles et procédures applicables aussi bien pour les paiements directs que pour les paiements sur compte spécial.

- **les règles et procédures de passation des marchés**

Les différents modes de passation des marchés (appel d'offres, demande de renseignements et de prix, entente directe ou gré à gré), les seuils pour les trois natures de dépenses (fournitures, travaux et services), les procédures applicables à chaque type de marché ainsi que la composition de chaque commission compétente ont été passés en revue.

## - les règles et procédures d'exécution des dépenses publiques

Cette communication a permis au consultant de présenter les supports (bon d'engagement et bon de commande), les acteurs du circuit de la dépense (administrateurs de crédits, contrôleurs des opérations financières, ordonnateurs délégués et comptable), les opérations de dépenses (engagement, liquidation, ordonnancement et paiement).

Le consultant a également décrit les circuits de la dépense publique (procédure normale et procédure simplifiée), les opérations de dépenses sur délégation de crédits et a évoqué, par la suite, les réformes intervenues dans l'exécution de la dépense publique.

Les travaux du deuxième jour ont porté sur :

## - les organes, procédures de contrôle et de gestion des risques en matière d'exécution des dépenses budgétaire

Ce module a permis de présenter le cadre juridique et réglementaire du contrôle budgétaire, les différents types de contrôles (administratif, parlementaire et/ou juridictionnel), les organes intervenant dans chaque type de contrôle (Inspection Générale d'Etat, Contrôle Financier, Inspection Générale des Finances, Contrôle des Opérations Financières pour le contrôle administratif, Assemblée Nationale pour le contrôle parlementaire et Cour des comptes pour le contrôle juridictionnel), les missions de chaque corps de contrôle avec une attention toute particulière pour le contrôle administratif a priori.

A ce niveau, l'accent a été mis sur les différentes phases du contrôle, la composition de chaque liasse ainsi que sur les mentions de certification de service fait.

Les participants ont pu appréhender les risques de rejet associés à chaque étape.

## - les principes, opérations et procédures de comptabilité des matières

Ce module s'est articulé autour de trois chapitres dont les deux premiers ont été étudiés au cours de la deuxième journée. Il s'agit des chapitres relatifs d'une part, aux dispositions générales, aux principes de gestion et aux responsabilités des différents agents impliqués et d'autre part, aux principales opérations et procédures de comptabilité des matières.

Les travaux des troisième et quatrième jours ont porté sur des études de cas relatifs à l'utilisation des livres et documents comptables.

- **La gestion du personnel**

Ce module, entamé à la fin du quatrième jour, a été poursuivi le cinquième et dernier jour. Il a porté sur les procédures de recrutement du personnel, la tenue des dossiers administratifs, la gestion administrative et l'évaluation.

Les discussions qui ont suivi les différentes présentations ont permis de cerner l'ensemble des problèmes soulevés.

Les participants se sont réjouis de cette initiative de la CAP qui contribue au renforcement des capacités des personnels des projets et programmes.

Après lecture et approbation du rapport général, le Coordonnateur a remercié l'ensemble des participants, y compris le PNUD, avec une mention spéciale au cabinet RANE FINANCE et les différents animateurs.

L'atelier a été clôturé à 13 h 30 mn.

**LE RAPPORTEUR**

**RANE FINANCE**

**Cabinet d'Expertise**

**d'Analyse et Conseils**

**Alassane SECK,**

**Directeur Associé RANE FINANCE**

